



Argousier Québec, coopérative agricole

Bulletin d'information

2015, numéro 1

Mai 2015

Argousier Québec a obtenu une aide financière du CSRNG pour la validation et la mise au point de procédés de transformation de l'argousier.

Les travaux relatifs à cette entente seront réalisés par le centre d'études des procédés chimiques du Québec « CÉPROCQ » situé à Montréal. Ces travaux nous permettront de déterminer les méthodes de transformation de l'argousier les plus rentables pour la coopérative.

M. Yacine Boumghar, Ph.D., MBA, titulaire de la chaire du CSRNG sur les extractibles forestiers supervisera ces travaux.

Le projet est subdivisé en trois étapes :

L'étape 1 consistera à la production d'extraits à partir du fruit.

- L'efficacité de différents équipements sera évalué;
- Le profil biochimique du jus pur et déhuilé sera évalué;
- Établissement de la séquence d'opération maximale pour la production de jus et de sous-produit;
- Mesurez les rendements en jus et en huile pour les différents cultivars produits au sein de la coopérative;
- Identification du procédé de transformation le plus rentable.

L'étape 2 consistera à produire des extraits à partir des feuilles d'argousier.

- Des feuilles fraîches, séchées et congelées seront utilisées pour en extraire les principaux extraits afin de dresser un profil des principales valeurs bioactives des feuilles selon différents modes de conservation.

Cette étape nous permettra de déterminer les meilleures méthodes de conservation à utiliser pour rentabiliser les feuilles d'argousier.

L'étape 3 consistera à extraire des huiles du fruit et des pépins par extraction supercritique.

Cette étape permettra d'évaluer la rentabilité d'extraction d'huile avec la technologie du CO₂ supercritique.

Les premiers résultats devraient être disponibles à l'automne 2015.

Ce projet ne nécessite pas de financement monétaire de la part de la coopérative. Nous n'avons qu'à fournir la matière première pour les tests.

Les vergers Acadia ont accepté de fournir gratuitement la matière première nécessaire pour la réalisation de ce projet.

Certification biologique

Il peut être très avantageux de produire des fruits biologiques. Cette caractéristique peut amener des

ouvertures de marché et résulter également en prime intéressante.

Le ministère de l'Agriculture, des pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ) propose un programme disponible dès le début juin 2015 pour favoriser la transition vers l'agriculture biologique. Si cette alternative vous intéresse, vous pouvez aller sur le site suivant :

<http://www.mapaq.gouv.qc.ca/fr/Productions/Production/agriculturebiologique/Pages/Produirebio.aspx>

Bonne saison à tous,

A handwritten signature in black ink, appearing to read "Michel Robichaud".

Michel Robichaud, président

Téléphone (450) 839-6464
Télécopieur (450) 839-7044

Courriel argousierquebec@gmail.com

N'hésitez pas à nous contacter pour toute information.